LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA COMMUNE D'ASPET DU 16 JUILLET 2024

Suite à la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales prévue par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 dite « Engagement et proximité »

Une réforme en 2 temps :
-Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021
-Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021

La réforme entrée en vigueur dans sa globalité au 1er janvier 2023 concerne notamment le formalisme des compte-rendu et procès-verbaux des séances des assemblées.

Le compte-rendu est supprimé pour être remplacé par l'affichage de la liste des délibérations examinées comme suit :

-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 08 AVRIL 2024 – VOTE A L'UNANIMITE

-ACTUALISATION TARIFICATION CANTINE– VOTE A L'UNANIMITE
DCCAS 24-005

Par ailleurs cette liste des délibérations examinées est complétée par la rédaction du Procès-Verbal de séance, qui a pour objet d'établir et de conserver la mémoire du déroulement et des décisions des séances des assemblées délibérantes. Il rend ainsi compte des discussions, débats…tout comme il rend compte des décisions prises et des modalités de leur adoption. Ce document signé par M. le Maire et le (la) secrétaire de séance sera arrêté au commencement de la séance de l'assemblée suivante. Il ne pourra être publié qu'après cette date.